## **DOCUMENTS A TRANSMETTRE PAR L'EMPLOYEUR**

FICHE PRATIQUE

(Indemnités Journalières)

NATURE DU CONGE	DECLARATION UNIQUE D'ABSENCE EN LIGNE	CERTIFICAT MEDICAL	BULLETIN DE SALAIRE	PV COMMISSION DE REFORME / COMITE MEDICAL	ARRETE / DECISION ADMINISTRATIVE	BORDEREAU DE REGLEMENT CPAM	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES
ACCIDENT / MALADIE IMPUTABLE AU SERVICE	OUI Complétez l'enquête administrative / imputabilité au service	OUI Initial / Prolongation Rechute / Final		OUI Copie de l'avis de la Commission de Réforme si saisie	OUI Si non exprimé dans le formulaire de déclaration unique d'absence	OUI Pour les agents IRCANTEC	OUI - Bulletin d'hospitalisation: si hospitalisation de l'agent - Maladie professionnelle: courrier de notification de prise en charge de la CPAM pour les agents IRCANTEC
MALADIE ORDINAIRE	oui	OUI Initial / Prolongation Uniquement volet 2 ou 3 conformément à la circulaire FP4 n°2049 du 24/07/2003		OUI  Copie de l'avis du comité médical : Arrêts > 6 mois	oui	OUI Pour les agents IRCANTEC	OUI - Bulletin d'hospitalisation : si hospitalisation de l'agent
LONGUE DUREE / LONGUE DUREE	oui	NON		OUI  Copie de l'avis du comité  médical : octroi et  prolongation tous les 6 mois	NON	<b>OUI</b> Pour les agents  IRCANTEC	OUI  - Pour infirmité et invalidité : Avis de la commission de réforme Avis de la CPAM  - Pour la disponibilité d'office : Avis du comité médical Avis de la CPAM  - Pour mise en retraite : Décision de la CNRACL avec date d'admission de l'agent à la retraite
			1				la lettate
MATERNITE ET ADOPTION	oui	OUI  Constat de grossesse (avec date présumée d'accouchement) Grossesse pathologique Couches pathologiques	<b>OUI</b> Copie	NON	OUI	OUI Pour les agents IRCANTEC	OUI  Acte de naissance  Pour la maternité : Attestation du nombre d'enfants à charge Pour l'adoption : Fiche DDAS
	oui	Constat de grossesse (avec date présumée d'accouchement) Grossesse pathologique		NON  Si marié ou pacsé sans enfant de corps ; extrait d'acte de na déclaration sur l'honneur qu'i  Si marié ou pacsé avec enfant l'honneur de non séparation de l'attestation du PACS ; cert enfants à charge de + de 16 a carte invalidité pour les enfant	∴ déclaration sur l'honneur issance ou copie de l'attest l n'existe pas d'enfant copie du livret de famille de corps; extrait d'acte de rificat de scolarité ou de norms et de - de 21 ans ou infir	Pour les agents IRCANTEC  de non séparation ation du PACS;  ; déclaration sur naissance ou copie n-imposition pour	OUI  Acte de naissance  Pour la maternité: Attestation du nombre d'enfants à charge

## **DOCUMENTS A TRANSMETTRE PAR LE PROFESSSIONNEL DE SANTE**

(FRAIS DE SOINS DE SANTE – selon Circulaire FP4 n° 1711 du 30/01/1989 et modifiée par FP3 du 13/03/2006)

SEANCE DE KINESITHERAPIE	<ul> <li>Ordonnance du médecin</li> <li>Demande d'entente préalable au-delà de 30 séances</li> </ul>
SOINS INFIRMIERS	Ordonnance du médecin
SOINS DENTAIRES	<ul> <li>Devis du dentiste</li> <li>Avis de la commission de Réforme et/ou rapport expertise médicale ou avis d'un chirurgien-dentiste agréé (*)</li> </ul>
FRAIS OPTIQUES	Prescription de l'ophtalmologiste     Devis de l'opticien
CURE THERMALE	<ul> <li>Prescription médicale</li> <li>Avis de la commission de Réforme et/ou rapport expertise médicale (*)</li> </ul>
PETIT APPAREILLAGE	<ul> <li>Prescription médicale</li> <li>Demande d'entente préalable</li> <li>Avis de la commission de Réforme et/ou rapport expertise médicale (*)</li> </ul>
FRAIS DE TRANSPORT	Prescription médicale     Demande d'entente préalable
HOSPITALISATION (Plus d'une journée)	<ul> <li>Demande de prise en charge</li> <li>Certificat médical ou bulletin de situation couvrant la date d'hospitalisation</li> </ul>

(\*) justificatifs à transmettre par l'employeur

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Sous réserve du respect de délai de déclaration des sinistres fixé dans vos conditions générales et particulières, l'assureur rembourse les sommes dues à réception *de votre* "Déclaration unique d'absence" accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives.

La liste des justificatifs à transmettre figurant sur ce document est non exhaustive. Des justificatifs supplémentaires peuvent être demandés par l'assureur dans certains cas particuliers.

Chaque demande de remboursement de soins doit être accompagnée d'un "bon de prise en charge" validé par votre collectivité.